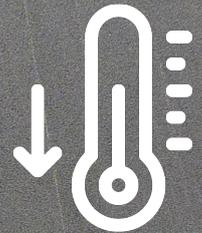




ENROBÉS À TEMPÉRATURE ABAISSÉE



LES ENROBÉS COURANTS À TEMPÉRATURE ABAISSÉE
POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



JE SUIS...

Un maître d'ouvrage
Un maître d'œuvre
Un bureau de contrôle technique



J'AI BESOIN DE...

Créer ou entretenir mes infrastructures cyclables et routières en limitant mon impact environnemental.



NOTRE SOLUTION : LE RECYCLAGE

Nos usines de production d'enrobés permettent l'abaissement des températures de fabrication à l'aide d'un procédé «mousse de bitume» spécifique.

Ce procédé, basé sur l'injection de microgouttelettes d'eau dans le bitume, modifie la maniabilité des enrobés.

Ces enrobés font l'objet d'études spécifiques intégrant le procédé «mousse de bitume» répondant aux prérogatives des normes NF EN 13108-1&20.

Les



Environnemental

Abaissement des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



Économique

Réduction des coûts liés à la consommation d'énergie grâce à l'abaissement des températures de fabrication.



Conditions d'utilisation

À destination des voies cyclables, piétonnes et chaussées tous trafics.

La note d'information IDRRIM N°46 présente les recommandations de fabrication et d'usage de ces enrobés à température abaissée :

- Usage réservé aux formules produites au bitume pur. (L'utilisation de ce procédé sur des enrobés aux bitumes modifiés nécessite une étude plus approfondie.)
- La mise en œuvre de ces enrobés est mécanisée, l'application manuelle devant rester ponctuelle.
- Les conditions de mise en œuvre sont les suivantes :
 - Température ambiante $\geq 10^{\circ}\text{C}$,
 - Absence de pluie et vitesse du vent raisonnable,
 - Temps de transport de l'usine au chantier inférieur à 1h.

Température d'enrobage en fonction de la catégorie de bitume

SANS PROCÉDÉ D'ABAISSEMENT			AVEC PROCÉDÉ D'ABAISSEMENT	
Catégorie du bitume	Température de fabrication °C TF	Température maximale de fabrication °C	Température moyenne de fabrication °C	Température maximale de fabrication °C (a)
160/220	130 - 150	170	TF < ou = 120	130
50/70 - 70/100	140 - 160	180	TF < ou = 130	140
35/50	150 - 170	190	TF < ou = 140	150
10/20 - 15/25	160 - 180	190	TF < ou = 150	160

(a) La technologie des usines d'enrobés ne permettant pas une régulation instantanée des températures visées, une tolérance sur la température maximale de fabrication est appliquée. Elle correspond aux phases de démarrage / transitions de régime de l'usine d'enrobés. L'attention est plus particulièrement portée sur la température moyenne de fabrication d'un lot.



Des émissions de gaz à effet de serre réduite grâce à l'impact de l'abaissement des températures

Émissions carbone comparées de l'application de 1000 m² de couche d'assise en Grave Bitume cl.4.

(ex : chantier de 1000 m2 d'enrobés en couche de fondation sur une épaisseur de 10 cm, distance de transport 25 km => 940 t)

